



Centre
RēSIS

Centre de Ressources et
d'Etudes Systémiques contre
les Intimidations Scolaires

Le bulletin
d'information
du Centre RēSIS

SOMMAIRE :

- Évaluer la Méthode de la Préoccupation Partagée p. 1
- Une indispensable évaluation p. 2
- L'analyse de Ken Rigby p. 3
- L'évaluation de la méthode dans l'enseignement public p. 4
- L'évaluation de la méthode dans l'enseignement privé p. 5
- Revoir les Assises contre le harcèlement p. 6
- Les activités du Centre RēSIS p. 7

**ÉVALUER LA MÉTHODE DE LA PRÉOCCUPATION PARTAGÉE
MPP^{FR}**

La Méthode de la Préoccupation Partagée dans sa version francophone est désormais installée en France depuis plus de dix ans. Le Centre RēSIS est intervenu pour former des professionnels dans plus de 20 académies et dans plus de 30 directions diocésaines de l'enseignement catholique (DDEC). Des dizaines de milliers de situations ont ainsi pu être traitées. Mais on entend parfois certaines voix s'élever pour soutenir que cette méthode n'a jamais été véritablement évaluée. Nous avons voulu examiner dans ce bulletin si cette critique était fondée. La méthode a, en effet, été évaluée plusieurs fois aussi

bien en France qu'à l'étranger ; mais, pour ce qui concerne le contexte français, les circonstances même dans lesquelles la MPP^{FR} s'est installée ont conduit les professionnels à vérifier par eux-mêmes le degré d'efficacité de leur travail. La question n'est donc pas de savoir si la MPP^{FR} a été évaluée ; ce travail a été effectué à 4 reprises. Il s'agit plutôt de rechercher s'il ne serait pas souhaitable que, dans un proche avenir, la méthode soit examinée par un organisme indépendant. Il n'est jamais bon, en effet, d'être juge et partie. Cette évaluation sera assurément l'un des enjeux de la prochaine année.

**Toute l'équipe du Centre RēSIS vous souhaite
d'excellentes fêtes de fin d'année**

UNE INDISPENSABLE ÉVALUATION

par Jean-Pierre Bellon



La Méthode de la Préoccupation Partagée s'est installée en France dans un contexte très particulier. Alors que dans la plupart des autres pays, des chercheurs élaboraient des dispositifs de prévention et de traitement du harcèlement scolaire, en France, à l'exception du regretté Jacques Pain¹, des universitaires n'iaient jusqu'à l'existence même du phénomène. Ainsi l'un d'eux s'inquiétait-il de « *l'effet pervers que peuvent occasionner certaines politiques de sensibilisation qui en faisant connaître un phénomène le font exister et lui donnent une plus grande importance* » ; et il se désolait que ses confrères étrangers ne voient pas dans le school bullying « *la conséquence de classes trop nombreuses, ni l'effet de l'échec scolaire ou de conditions économiques difficiles.* »

L'aveuglement de la recherche française

Un pareil aveuglement a placé la France dans une situation totalement inédite. Dans les autres pays, ce sont les chercheurs qui ont contraint les politiques à s'intéresser au harcèlement scolaire. En France, c'est un ministre qui, par une lettre de mission du 11 janvier 2011, a demandé à un universitaire de bien vouloir s'intéresser au phénomène. Dans de nombreux pays, les programmes de lutte contre le harcèlement sont associés au nom d'un chercheur : ainsi en est-il en Norvège avec Dans Olweus, en Suède avec Anatol Pikas, au Royaume-Uni avec *No Blame Approach* conçu par Barbara Maines et George Robinson, en Finlande avec *KiVa Koulou* élaboré par Christina Salmivalli... En France, le programme pHARe est a été conçu, expérimenté et développé uniquement par des professionnels de l'éducation sans le soutien de la recherche universitaire.

La MPP^{FR} n'est pas une copie de la méthode Pikas

Certes, nous nous sommes appuyés sur les très riches apports des travaux d'Anatol Pikas. Mais, grâce aux expériences conduites sur le terrain, nous avons fait évoluer la méthode dans le sens d'une plus grande place accordée aux rencontres avec les victimes comme avec leurs familles ; nous avons strictement limité la durée des entretiens avec les intimidateurs ou les témoins ; nous avons approfondi les fondements théoriques ; nous avons précisé le rapport de la méthode avec la sanction et avec la question de l'autorité.

Par un échange constant avec les professionnels de terrain, la MPP^{FR} s'est, au fil des ans, constituée en un modèle spécifique et original.

Le point de vue de la victime comme unique mesure

Et ce sont aussi des professionnels qui se sont chargés de concevoir des outils permettant de mesurer le degré d'efficacité de la méthode. Dès les premières expérimentations de la MPP^{FR}, il nous a semblé que le seul instrument de mesure véritablement pertinent était le point de vue de la victime : une situation est considérée comme résolue uniquement lorsque la victime indique qu'elle ne subit plus de brimades. Aussi avons-nous conçu une grille d'évaluation que les professionnels engagés dans la méthode font remplir aux victimes deux semaines après le début de l'intervention. C'est ce document qui permet de savoir si la situation est véritablement résolue.

Entre 2018 et 2024, quatre évaluations de ce type ont été réalisées en France. Nous rendons compte dans les pages de ce bulletin des résultats de ces enquêtes. Ils font apparaître une réelle efficacité de la méthode : dans les 4 évaluations réalisées, le taux de résolution des situations est, en effet, supérieur à 80 %.

Un mode d'évaluation soumis à certaines critiques

Ce mode d'évaluation peut cependant faire l'objet de quelques critiques. Plusieurs objections peuvent être faites : l'évaluation étant conduite par les professionnels ayant traité la situation, l'enquête ne risque-t-elle pas d'être biaisée ? Les praticiens de la méthode n'auront-ils pas tendance à surévaluer les réussites et à minimiser les échecs ? Certaines victimes ne risquent-elles pas d'être influencées dans leurs réponses par le point de vue des professionnels ?

Ces objections ne manquent pas de pertinence ; la réalisation d'une évaluation de la MPP^{FR} par une instance indépendante serait assurément souhaitable. Elle devrait, à notre sens, prendre en compte prioritairement le point de vue des victimes qui demeure, dans tous les cas, déterminant. Mais l'avis des familles ainsi que celui des personnels de l'établissement pourrait être également sollicité.

¹ Jacques Pain nous a quittés le 17 janvier 2021. Dès 1996, dans un ouvrage, il faisait découvrir au public français le concept de school bullying. Trois ans plus tard, dans la préface qu'il rédigeait pour la traduction française du livre de Dan Olweus, *Bullying at school*, il

suggérait de créer un néologisme pour exprimer dans notre langue cette forme particulière de violence entre élèves ; et il avait suggéré le terme de *malmenance* assurément plus adapté que celui de harcèlement. Pourquoi ne l'a-t-on pas écouté ?



L'analyse de Ken Rigby

Le Professeur [Ken Rigby](#) est un chercheur internationalement reconnu pour sa lutte contre l'intimidation scolaire. Ses premiers travaux sur ce sujet remontent au début des années 1990. Dans un document accessible en ligne [Applying the Method of Shared Concern in Australian schools: an evaluative study](#) (2010), Ken Rigby et Coosje Griffiths font le point sur les différentes évaluations internationales de la méthode. Nous reproduisons un extrait de ce texte.

« La Méthode de Préoccupation Partagée a été utilisée dans le cadre de programmes de lutte contre l'intimidation dans un certain nombre de pays, notamment en Angleterre (Smith et Sharp, 1994), en Espagne (Ortega, et al., 2004), en Finlande (Salmivalli et al., 2004) et en Australie (Peterson et Rigby, 1999 ; Griffiths, 2001). La méthode de préoccupation partagée a clairement été considérée comme un élément important dans le développement de programmes de lutte contre l'intimidation dans le monde entier. Dans chaque cas, les programmes mentionnés ci-dessus ont eu pour effet une réduction significative des comportements d'intimidation. Cependant, le fait que les programmes comportaient d'autres éléments, par exemple des activités de soutien par les pairs, empêche d'attribuer la réduction de l'intimidation uniquement à l'utilisation de la méthode.

Certaines études publiées se sont concentrées plus spécifiquement sur l'efficacité de la méthode. Des enquêtes menées dans des écoles secondaires de Sheffield, en Angleterre, ont révélé que trois élèves sur quatre ayant suivi la méthode avaient signalé une diminution des brimades et que cinq enseignants sur six chargés de l'appliquer avaient affirmé que la méthode avait réduit la fréquence et la gravité des brimades (Smith et Sharp, 1994). Une autre étude réalisée en Écosse a révélé que la méthode avait été appliquée avec succès ou avec beaucoup de succès dans 34 cas sur 38

parmi les enfants âgés de 7 à 16 ans (Duncan, 1996). Plus récemment, Smith (2001) a rendu compte d'une enquête menée auprès de 155 écoles en Angleterre pour découvrir comment les enseignants évaluaient la méthode de préoccupation partagée. Sur une échelle de cinq points allant de 1 (pas du tout satisfait) à cinq (extrêmement satisfait), la note moyenne de 3,9 était bien au-dessus du point médian de l'échelle. Ainsi, certaines études étrangères fournissent des indications sur le succès considérable de l'application de la méthode. Ces données comprennent les résultats évalués après des applications spécifiques ainsi que la satisfaction des praticiens quant à son utilisation.

En Australie, relativement peu d'évaluations de la méthode ont eu lieu. L'utilisation de la méthode dans un établissement secondaire de Nouvelle-Galles du Sud semble avoir contribué à une réduction significative des cas de victimation auto-déclarés en 7^{ème} année ; elle a été évaluée positivement par les élèves (Petersen & Rigby 1999). Les rapports obtenus par Griffiths (2001) en Australie occidentale auprès de personnels scolaires et de psychologues scolaires formés à l'utilisation de la méthode ont indiqué des taux de réussite compris entre 85 et 100 % dans les écoles primaires et secondaires. Il semblerait donc que la méthode ait un taux de réussite élevé en Australie, mais une étude plus ciblée serait clairement nécessaire avant de pouvoir avancer une telle affirmation. »

Dans [un de leurs ouvrages](#), JP. Bellon, M. Quartier et B. Gardette ont résumé ces évaluations par un tableau

Chercheur	Année	Région	Public	Résultat
Smith & Sharp	1994	Sheffield (UK)	Élèves du secondaire	75 % de réussite
Duncan	1996	Écosse	Élèves 7-16 ans	89 % de réussite
Smith	2001	Royaume-Uni	Enseignants	Évaluation = 3,9/5
Griffiths	2001	Australie	Élèves primaire et secondaire	Entre 85 et 100 % de réussite

L'évaluation de la méthode dans l'enseignement public : De l'expérimentation de Versailles au programme pHARe

Le développement de la Méthode de la Préoccupation Partagée en France (MPP^{FR}) s'est effectué en trois temps :

- Une expérimentation dans l'académie de Versailles entre 2014 et 2018.
- Un dispositif pilote dans 6 académies en 2019.
- Le programme pHARe à partir de 2021.

L'expérimentation de Versailles

Elle est née d'une rencontre en 2013 entre Jean-Pierre Bellon et des membres du Centre Académique d'Aide aux Écoles et Établissements (CAAEE) de Versailles. Le projet était d'expérimenter dans un département, celui des Hauts-de-Seine, deux dispositifs :

- La constitution dans des établissements volontaires d'une équipe dédiée au traitement des situations.
- La formation de cette équipe à la Méthode de la Préoccupation Partagée.

L'expérience ayant été jugée concluante, elle fut étendue à toute l'académie dans un plan s'étalant sur 4 ans de 2014 à 2018. Dans ce cadre, la méthode a été utilisée pour régler un grand nombre de situations ; les principaux points spécifiques à la version francophone, enrichie des apports de Marie Quartier, ont été testés à cette occasion (rencontre avec la cible, rencontre avec les parents, brièveté des entretiens avec les intimidateurs, rencontre avec des témoins...).



Au terme de 4 années d'expérimentation, une enquête a été réalisée par le CAAEE de Versailles auprès des 89 établissements engagés dans ce dispositif. Dans cette évaluation, comme dans les suivantes, c'est le point de vue de la victime qui a été considéré pour savoir si la situation était résolue.

Les 6 académies pilotes

En juin 2019, le ministre de l'Éducation lançait un plan de 10 mesures pour combattre le harcèlement scolaire. L'une d'elles consistait en l'implantation d'équipes-ressources formées à la MPP^{FR} dans 6 académies pilotes : Aix-Marseille, Nice, Normandie, Rennes, Strasbourg, Toulouse. Les deux périodes de confinement durant l'année 2020 ont compliqué le développement comme l'évaluation de ce dispositif.

Le programme pHARe

Il a été lancé en 2021 et mis en place d'abord dans les écoles et les collèges puis, en 2022, dans les lycées. Dans ce cadre le Centre RÉSIS s'est efforcé de suivre un grand nombre d'équipes. Nous adressons aux professionnels un questionnaire permettant d'indiquer le nombre de situations résolues par le moyen de la MPP^{FR}.

En 2022, 8 académies¹ nous ont fait parvenir leurs résultats.

- Situations traitées : 837
- Situations résolues : 695
- **Taux de résolution : 83 %**

En 2023, 9 académies² nous ont fait parvenir leurs résultats.

- Situations traitées : 1 716
- Situations résolues : 1 438
- **Taux de résolution : 83,8 %**
 - Taux 2nd degré : 82,5 %
 - Taux 1^{er} degré : 87,1 %

¹ Académies ayant communiqué leurs résultats en 2021-2022 : Martinique, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Orléans-Tours, Poitiers, Rennes, Strasbourg

² Académies ayant communiqué leurs résultats en 2022-2023 : Amiens, Lyon, Martinique, Nancy-Metz, Nantes, Orléans-Tours, Poitiers, Strasbourg.

L'évaluation de la méthode dans l'enseignement catholique Une enquête réalisée par la DDEC du Morbihan

Les responsables de la DDEC du Morbihan ont transmis aux équipes formées à la MPP^{FR} un questionnaire dans lequel ils demandaient à la fois combien de situations avaient été traitées et résolues mais aussi quels changements la mise en place de la méthode avait occasionnés dans leur établissement. Ils nous ont autorisés à publier leurs résultats.

Entre 2022 et 2024, 162 établissements auront suivi une formation à la MPP^{FR} : deux sessions de 6 heures dispensées par le Centre RĒSIS.

- 111 écoles
- 51 collèges et lycées
- 1 058 enseignants et personnels de vie scolaire

L'enquête a été réalisée auprès de 135 établissements ayant suivi une formation avec le Centre RĒSIS entre mai 2022 et janvier 2024.

- Nombre de situations traitées : 373
- Nombre de situations résolues : 341
- **Taux de résolution : 91,4 %**

Des questions ont également été posées concernant les éventuels changements constatés au niveau du climat scolaire à la suite de la mise en œuvre de la MPP^{FR}.

Une confiance accrue de la part des familles concernées (parents de victimes) qui pouvaient être dubitatives au départ et qui ont été surprises de la rapidité de résolution des problèmes.

Attitude des élèves qui a évolué envers l'équipe pédagogique car ils vont spontanément vers l'une ou l'autre des enseignantes et non plus uniquement vers l'enseignante de leur classe. A permis de rendre visible une cohésion au sein de l'équipe.

Équipe éducative plus attentive aux signaux des élèves pouvant évoquer une situation de harcèlement. Moins d'élèves en mal-être dans l'établissement.

Enseignants plus attentifs aux paroles rapportées par les élèves. Plus d'échanges entre les enseignants sur des faits observés, travail en équipe développé.

Une parole davantage libérée de la part des élèves et des familles qui viennent plus facilement demander de l'aide auprès des professionnels.

Les élèves et leurs familles ont pris l'habitude de nous signaler très précocement les problématiques. Les collègues investis dans le projet apprécient ce temps d'échange et les évolutions bienveillantes qui en découlent.

Une prise de conscience pour les élèves impliqués dans le protocole (être attentif aux camarades). Un côté rassurant pour les familles et un renforcement de la confiance en l'école lors d'échanges avec les familles.

Un changement de posture des membres de l'équipe vis à vis des élèves. Une amélioration du climat scolaire.

C'est difficile à mettre en place dans des petites structures mais ça change notre regard sur le traitement des situations de dégradation du climat scolaire et de harcèlement.

Des résistances de la part de certains collègues qui n'ont pas été formés et qui ont du mal à comprendre la démarche. Ils préfèrent traiter la situation eux-mêmes.

Merci à Delphine Poissemeux et Frédéric Souchet de nous avoir communiqué ces résultats.

Revoir la seconde édition des Assises contre le harcèlement scolaire



Cinq ans après la première édition en 2019, le Centre RÉSIS organisait, le 2 octobre 2024 de nouvelles Assises contre le harcèlement scolaire avec, à nouveau, le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et aussi, cette année, celui du fonds de dotation OKOLA.

En cliquant ci-contre, vous pouvez retrouver l'intégralité de l'émission télévisée. Vous pouvez aussi regarder les différentes tables-rondes en suivant les liens ci-dessous.

1^{ère} table ronde : La puissance de l'effet de groupe



2^{ème} table ronde : Le sexting et le cyberharcèlement



3^{ème} table ronde : Une équipe par établissement, où en est-on ?



4^{ème} table ronde : La prévention et le dispositif des élèves Ambassadeurs



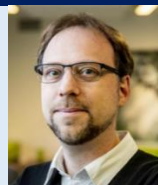
5^{ème} table ronde : L'alliance avec les parents



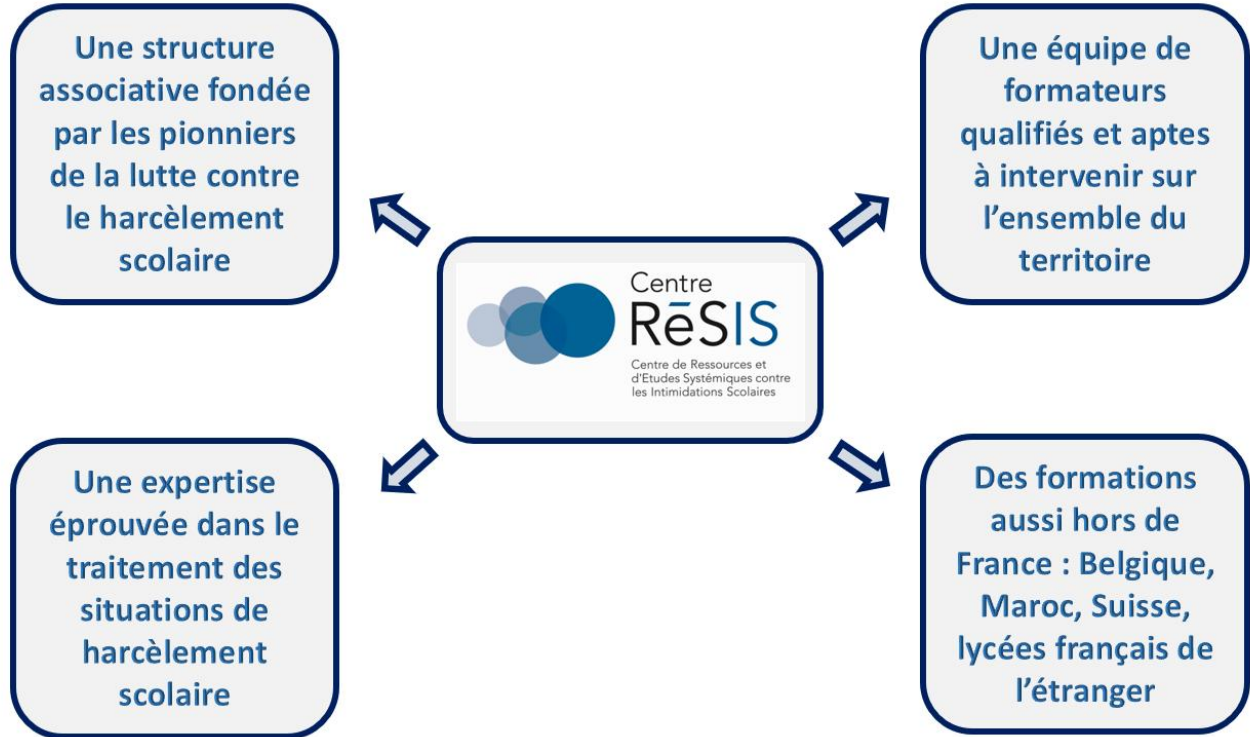
6^{ème} table ronde : Renouer avec l'autorité à l'école



L'entretien exclusif que Benoît Galand a accordé au Centre RÉSIS



LES ACTIVITÉS DU CENTRE RĒSIS



POUR NOUS JOINDRE :

Centre RĒSIS France



contact@centreresis.org

Centre RĒSIS Belgique



centreresis.belgique@gmail.com

Centre RĒSIS Suisse



centreresis.suisse@gmail.com

Centre RĒSIS Maroc



centreresis.maroc@gmail.com

